

<https://enseignants.se-unesa.org/19-23-juin-2023-Semaine-de-la-QVCT-Transitions-et-travail-on-en-parle>



Enseignants de l'Unsa

19 - 23 juin 2023 : Semaine de la QVCT « Transitions et travail, on en parle ? »

- Qualité de vie au travail - Santé au travail -

Date de mise en ligne : mercredi 14 juin 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La Semaine de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) a lieu du 19 au 23 juin 2023. Elle a pour thème "Transitions et travail, on en parle ?". Cette problématique est très prégnante chez les personnels de l'Éducation nationale, qu'il s'agisse de la mutation numérique ou de la transition écologique par exemple.

Qu'est-ce que la QVCT ?

Selon l'Organisation internationale du travail, la qualité de vie au travail est un enjeu de santé publique majeur car elle a un impact direct sur la santé mentale et physique des salariés. L'Accord national interprofessionnel sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail a précisé en 2013 que la qualité de vie au travail désignait et regroupait les actions permettant de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance globale des organisations ou services. La définition, la conduite et l'évaluation de la QVCT sont des enjeux qui doivent donc être placés au cœur du développement du dialogue social.

Quelle QVCT dans l'Éducation nationale ?

Selon l'enquête *Baromètre de la qualité de vie au travail* réalisée par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) en France, seuls 40 % des salariés déclarent être satisfaits de leur qualité de vie au travail.

Malheureusement, ce chiffre encore plus mauvais dans l'Éducation nationale. En effet, les trois quarts des répondants à l'édition 2023 du *Baromètre* de l'Unsa Éducation* estiment que leurs conditions de travail ne sont pas satisfaisantes. 90 % des personnels interrogés déclarent que leurs conditions de travail se sont dégradées dans la dernière année.

La santé au travail est devenue le quatrième domaine que les personnels veulent voir améliorés en priorité, après le pouvoir d'achat, la charge de travail et les perspectives de carrière. La santé au travail n'était « que » la septième priorité des personnels l'année précédente, ce qui démontre l'urgence pour l'employeur de mieux la prendre en considération.

Quelle vision des transitions numériques et écologiques dans l'Éducation nationale ?

Cette année, la Semaine de la QVCT a pour thème *Transitions et travail, on en parle ?*. Elle doit permettre d'aborder les questions de transitions à travers plusieurs concepts comme l'impact de la transition écologique sur les emplois et l'organisation du travail, la digitalisation, la préservation des ressources, les nouvelles formes d'emploi, l'intelligence artificielle, etc.

57 % des personnels ayant répondu au *Baromètre* de l'Unsa Éducation déclarent que les nouveaux outils de l'intelligence artificielle bouleversent leur métier. La moitié se sent dépassée car pas suffisamment formée aux outils numériques. 80 % pensent que la numérisation des tâches et la dématérialisation des activités engendrent trop de difficultés et d'inégalités.

La transition écologique est un autre défi à relever dans l'environnement de travail. Pourtant, toujours selon le *Baromètre* de l'Unsa Éducation, plus de 7 personnels sur 10 indiquent que l'employeur ne prend pas les mesures qui leur permettraient d'exercer leur métier tout en respectant les défis écologiques. Les trois quarts des répondants déclarent que les jeunes et les collègues sont de plus en plus touchés par l'éco-anxiété et qu'il faut davantage prendre en charge cette angoisse.

Pour en savoir plus

L'Anact propose plus de 40 événements dans toute la France sur les liens entre transitions (écologiques, numériques, sociétales) et conditions de travail du 19 au 23 juin. Le programme de cette Semaine est à retrouver ici : <https://www.anact.fr/semaine-pour-la-qualite-de-vie-au-travail>

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, la qualité de vie au travail ne se décrète pas, elle se construit pour et avec les personnels. Elle doit être réellement prise en compte par l'employeur : celui-ci ne peut plus se contenter d'afficher une volonté d'amélioration. Les personnels méritent des mesures concrètes qui doivent être véritablement mises en œuvre !

* Retrouvez les [résultats du Baromètre de l'Unsa Éducation 2023](#)